

Rechargeons les batteries pour la rentrée sociale



LE LIEN PICARD N° 31



Journal trimestriel
du Comité Régional CGT Picardie
ISSN 2112-3802
PRIX : 0,50 €
N° CPPAP : 0721 S 08349

Directrice de la publication :
Frédérique LANDAS
Imprimé par Polyservices - Beauvais



EDITO
PAGE 2

**FORMATION
PROFESSIONNELLE**
PAGE 3

**DROIT AUX
VACANCES
POUR TOUS**
PAGE 4


**CONFÉRENCE DE
L'USCBA 60**
PAGE 5

**L'HISTOIRE
UN COMBAT
SYNDICAL**
PAGE 6

**LUTTES
GAGNANTES**
PAGE 7

**LUTTE
DES
CHEMINOTS**
PAGE 8

Pour nous joindre : **Comité régional CGT Picardie** - 39, rue Chabannes - 80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 33 35 00 - E-mail : picardie@cgt.fr - <http://crpicardie.reference-syndicale.fr/>  Comité régional CGT Picardie

Vive les vacances !

Il y a 2 ans, la CGT fêtait les 80 ans des congés payés, issus des luttes de 1936. En cet été 2018 c'est la suppression des Comités d'Entreprises (CE) et la mise en place des CSE (Comité Social et Economique) qui préoccupent les militants CGT dans les entreprises. Les CE sont créés en 1945, à la sortie de la guerre. Le patronat qui a largement collaboré avec l'occupant n'a pas d'autre choix que de répondre à cette revendication de la CGT. Le principal but est d'assurer une expression collective des salariés, permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, « à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production ».

Les salariés eux ne retiennent que les Activités Sociales et Culturelle. Celles qui ajoutent du pouvoir d'achat et permettent de partir en vacances.

Avec le CSE, des batailles seront à mener pour garder au minima le même budget social.

Dans la Fonction Publique, ce sont les élections du 6 décembre qui préoccupent les militants CGT.

En mars dernier, La CGT a claqué la porte d'une réunion de travail sur la « simplification du dialogue social » avec le gouvernement. L'objet du clash : la perspective d'une fusion du CHSCT avec une autre instance de représentation du personnel, le comité technique (CT), traitant de l'organisation des services. Après avoir rétabli le jour de carence, gelé à nouveau la valeur du point d'indice, annoncé la suppression de 120 000 emplois dans la Fonction Publique (dont 70 000 dans la Territoriale), après avoir confirmé la poursuite de la réduction des dotations de l'Etat aux collectivités, le Gouvernement veut une réforme d'ampleur de la Fonction Publique, baptisée « Chantier action publique 2022 ou CAP 2022 ».

Le gouvernement veut aussi casser les solidarités avec les retraités. Il envisage de remettre en cause la pension de réversion pour les veuves et veufs. Une nouvelle attaque faite aux femmes. Il prévoit aussi une énième réforme des retraites : la retraite par point, faisant des cadeaux au patronat. Nous aurons à nous mobiliser.

Discutons avec nos collègues avant et après nos vacances.
Rechargeons nos batteries cet été pour que la rentrée soit chaude !

Bonnes vacances à toutes et tous !

Marie Christine Nicloux
Responsable à la politique financière du Comité Régional
CGT Picardie



Retrouve l'actualité de la CGT Picardie
sur notre site web



Formation pro, désaccord unanime de la CGT

La CGT réaffirme son désaccord avec les orientations générales du projet de loi, une marchandisation qui ne dit pas son nom.

Présenté au Conseil des ministres du 27 avril et déposé à l'Assemblée nationale, le projet de loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel », qui regroupe les volets formation professionnelle, assurance chômage et apprentissage, est en cours d'examen par la commission des affaires sociales. Il sera discuté par les députés à une date prochaine mais non fixée.

L'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 22 février 2018, sur la formation professionnelle, non signé par la CGT, met à jour une logique d'individualisation centrée sur l'employabilité immédiate.

Concrètement le CIF disparaît au profit de la création d'un CPF (compte personnel de formation) crédité non plus en heures, mais en euros (500 euros par an, plafonné à 5000 euros). Pour la CGT : «c'est

faire la part belle aux trop nombreux organismes de formation, qui ont les mains libres pour marchandiser la formation».

Autre nouveauté, à partir de 2019, une application numérique permettra à chacun de connaître ses droits acquis et les formations certifiantes dans son bassin d'emploi, mais aussi l'indice de satisfaction des stagiaires... En fait la logique individuelle du CPF est poussée à l'extrême. La contribution des entreprises à la formation professionnelle ne change pas (entre 0.8 et 1% de la masse salariale), mais elle sera désormais versée aux URSSAF, lesquelles transféreront ces sommes à la Caisse des Dépôts et Consignation. Les OPCA seront quant à eux transformés en « opérateurs compétences » chargés de soutenir les entreprises et les branches pour anticiper la transformation des métiers.

« La CGT critique la nouvelle baisse des moyens dédiés à la formation des salariés, avec encore 1.5 milliard de moins. [...] »

Les prétendus nouveaux droits mis en avant par le ministère du travail sont battus en brèche par la CGT qui rappelle que le CPF existe depuis 2013. Son évolution ne fait qu'accentuer le renvoi sur l'individu de la responsabilité et la charge de son employabilité. [...] »

La CGT pose également la question de la place laissée au dialogue social en entreprise. En additionnant les dispositions des ordonnances travail et la suppression de la catégorisation des actions de formation dans le plan de formation, il ne reste plus rien aux représentants des salariés pour s'impliquer dans la construction et la mise en œuvre de la politique de formation dans l'entreprise. »

Jean Philippe Maréchal,

conseiller confédéral formation initiale et continue de la CGT ayant suivi le dossier.

En Bref

La Direction de Thalys a confirmé la suppression de la desserte de Lille par ses trains à compter de 2019. Ce sont 4 liaisons quotidiennes qui vont disparaître. A l'occasion d'un bureau du CESER, les camarades CGT ont rappelé toutes les menaces qui pèsent sur le réseau secondaire et pas seulement la liaison Thalys. Une motion du CESER a été adoptée dénonçant la suppression de la liaison Thalys.



L'INSEE a sorti sa dernière note sur l'industrie en Hauts-de-France, celle-ci représente 301 700 emplois au 1^{er} janvier 2017 (9.5% de l'emploi industriel en France métropolitaine, soit le 4^{ème} rang national). En 30 ans, le nombre de salariés a chuté de 43%. Malgré le recul, la région compte des secteurs stratégiques comme l'agroalimentaire, la métallurgie, la chimie... (note disponible sur notre site)

Pour le droit aux vacances pour tous

Le Conseil d'Administration de l'ANCAV-TT s'est exprimé, suite aux différentes mesures prises par le gouvernement allant à l'encontre du développement du tourisme social et solidaire.

« Le Conseil d'Administration de l'ANCAV-TT réuni le 22 février 2018, réaffirme avec force sa volonté d'agir pour gagner le droit aux vacances de qualité pour tous, comme l'accès à la culture, aux loisirs et au sport.

Il se propose d'engager, en lien avec les CE, COS et CASC et autres structures des actions pour que cette démarche ne soit pas un simple slogan mais qu'elle devienne une réalité pour toutes et tous.

50% de la population n'a pas accès à ce droit, les acteurs du tourisme social et solidaire se doivent de créer toutes les conditions pour que la majorité de nos concitoyens puisse profiter de ce temps de découvertes et d'épanouissement que représentent les vacances.

C'est tout le contraire que proposent les ordonnances votées par la majorité gouvernementale sur la réduction des droits des salariés,

comme de leurs institutions représentatives. Le Président de la République fidèle à ses engagements, s'est fixé pour objectif de précariser toujours plus les conditions de vie et de travail des salariés et leur famille, qu'ils soient du secteur privé ou public. C'est pour nous inacceptable.

Dans ces conditions, l'action du Tourisme Social et Solidaire (TSS) se doit de prendre le contre-pied d'une telle politique.

Notre interpellation ne s'adresse pas aux « premiers de cordée » mais à toutes celles et ceux qui font, par leur travail, la richesse de notre pays.

Redonner du sens au collectif

C'est pourquoi l'ANCAV-TT, outil de la CGT pour le droit aux vacances, s'engage à agir pour qu'au moins 50% des moyens des CE, COS, CASC et autres structures consacrées aux activités sociales et culturelles bénéficient

aux associations du Tourisme Social. Faire que tous les salariés quelle que soit leur entreprise (+ ou - 50 salariés) puissent bénéficier d'aide au départ en vacances, quand dans le même temps des millions/milliards d'euros sont offerts sans contrepartie aux plus riches.

Nous revendiquons également une contribution de l'employeur aux activités sociales et culturelles à hauteur de 3% de la masse salariale. Plus de pouvoir d'achat pour les salariés, comme pour les retraités, c'est faire sens pour une société où le travail, comme les loisirs doivent permettre l'épanouissement de tous.

Le tourisme social et solidaire, ses installations, ce n'est pas seulement les vacances, la culture, les loisirs et le sport, c'est une autre vision du monde. A nous d'agir pour que cela devienne réalité. »

Déclaration intégrale à retrouver sur le site.

ÉCLA~TS
ÉCHANGE COOPÉRATION LOISIRS
ANIMATION - TOURISME SOCIAL

OFFRES VACANCES en direction des adhérents CGT

L'ANCAV-TT propose de façon régulière des offres qui conjuguent un droit aux vacances de qualité avec un respect des règles sociales pour ses salariés dans le cadre d'une économie sociale et solidaire. Le Tourisme Social et Solidaire a pour vocation de répondre par des tarifs attractifs, aux demandes de l'ensemble des salariés avec ou sans Comité d'Entreprise, COS ou CASC. Cette réflexion se traduit également dans les territoires avec les Associations de proximité du réseau ANCAV-TT en lien avec les Comités Régionaux et les Unions Départementales de la CGT. Pour notre région il s'agit de l'association ECLA-TS : village créatif, 10 rue de la Cense, 59650 Villeneuve d'Asq

UN TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE



PROGRAMME VOYAGES 2019

<p>Réservez vos vacances Tout simplement !</p> <p>Parce que partir en vacances est aussi un droit</p>	<p>IRLANDE</p>	<p>TAGLIO</p>
<p>MORZINE</p>	<p>ÉCLA~TS</p> <p>ÉCHANGE COOPÉRATION LOISIRS ANIMATION - TOURISME SOCIAL</p>	<p>SICILE</p>
<p>QUÉBEC</p>	<p>LA PALMYRE</p>	<p>PÉRIGORD</p>
<p>France</p>	<p>TUNISIE</p>	<p>carte loisirs 2018</p> <p>vacances loisirs culture</p>

Conférence de l'USCBA 60

L'Union des Syndicats de la Fédération Construction Bois et Ameublement de l'Oise (USCBA 60) a tenu sa conférence le 11 juin dernier à Creil. La Fédération, la représentante fédérale en région, le Comité Régional, l'UD et l'USR de l'Oise étaient invités.

Le représentant de la Fédération a présenté un rapport portant sur l'actualité interprofessionnelle et professionnelle, la qualité de vie syndicale, le renouvellement des représentants de l'USCBA 60 et l'annonce d'un meeting fédéral sur la syndicalisation le 5 juillet prochain. Les syndicats ont débattu sur les difficultés d'avoir un tous ensemble de lutte et ainsi converger avec la lutte des cheminots. Le gouvernement avance vite sur ses projets et cela ne facilite pas le travail syndical dans les entreprises. Pour informer et mobiliser il faut à la fois aller devant les entreprises où la CGT existe et devant celle où elle n'est pas encore implantée. Parfois l'USCBA ne connaît pas les syndiqués car ils ne sont rattachés qu'à leur UL.

C'est en ce sens que le meeting fédéral est important. Il doit aussi permettre de retrouver les moyens du rapport de force, de faire le bilan des forces organisées. L'activité de l'USCBA 60 s'est développé depuis 9 ans : réunions régulières, luttes, relais fédéral, soutien aux camarades d'autres professions, participation aux instances... Le 3 juillet un tractage sur la syndicalisation est prévu dans 3 entreprises du département. Les camarades indiquent que la proximité de l'Île de France ne facilite pas le suivi des syndiqués qui changent d'entreprises. Les camarades de l'Oise n'ont pas de contact donc pas d'échange avec ceux de l'Aisne et de la Somme. L'USCBA Nord Pas-de-Calais Picardie est créée.

La formation syndicale est présentée aux participants. Ils ont la possibilité de s'inscrire par le biais de la Fédération, de l'Union Régionale ou de l'UD.



La formation CSE est très importante si on veut au moins garder l'existant en nombre de sièges, d'heures et d'un certains nombres de prérogatives. Un camarade a fait une présentation sur la fusion des régimes de retraite ARCCO et AGIRC et les propositions CGT. 9 femmes et 13 hommes ont participé à cette conférence soit 15% des syndiqués et 7 syndicats sur 10. 67 interventions ont été réalisées. Thierry DUQUENNE a été réélu secrétaire de l'USCBA 60.

La secrétaire de l'Union Régionale a souhaité un bon travail au nouveau bureau élu. Il devra œuvrer pour répondre aux besoins des salariés dans une période difficile et aider à contrer les mesures antisociales du gouvernement.

Dans la période la convergence des luttes est une priorité, créer le rapport de force une nécessité. Le travail avec l'interpro est incontournable comme le fait d'être sur le lieu de travail. En 3 semaines se sont tenus les conférences de l'USCBA 60 et 62.

CGT Somme : rassemblée, renforcée, déterminée

Le 34^{ème} congrès de l'Union Départementale CGT de la Somme, s'est tenu à Flixecourt les 7 et 8 Juin. La CGT de notre département en sort rassemblée, renforcée, et déterminée vis à vis de combats à mener pour la défense des salariés et de leurs droits.

Les deux jours de débats ont porté sur la situation catastrophique faite aux salariés, du public comme du privé, des jeunes et des retraités tous confrontés à une offensive sans précédent du gouvernement Macron, au compte du patronat et de l'Union Européenne.



Après la destruction du Code du Travail, les attaques contre les fonctionnaires et la Fonction Publique, l'offensive centrale contre le statut des cheminots, la sélection à l'université, les ravages dans la santé, Macron annonce maintenant vouloir s'attaquer au système de retraite, en installant une retraite par points. C'est une remise en cause du système de retraite par répartition, du code des pensions, que la CGT défendra pied à pied.

La discussion s'est aussi concentrée sur la résistance, le rapport de force interprofessionnel à construire, avec une CGT rassemblée, qui entre en campagne en vue des élections professionnelles de la Fonction Publique, et dans la mise en place des CSE dans les entreprises. Porteuse d'un autre projet de société, la CGT entend faire avancer ses idées et ses propositions, et entend transformer la société en construisant un rapport de force conséquent.

Le Secrétaire Général de l'UD CGT 80, Kévin Crepin

L'Histoire, un combat syndical

Hommage à trois figures historiques de la CGT picarde, dans les locaux CGT de Saint-Quentin.



Le 24 mars 2018, l'Institut CGT d'Histoire Sociale de l'Aisne, honorait trois militants de la CGT : *Marcel Caille*, *Jean Jamesse*, *Roger Roucoux* disparus ces dernières années, en donnant leur nom aux salles de réunions de la CGT (locale et départementale) à Saint-Quentin.

En présence de membres des familles et de nombreux camarades, dont la venue de Frédérique Landas pour le comité régional CGT Picardie, de Didier Harant pour l'UD de l'Aisne et de Claude Nonni pour l'IHS-CGT Aisne.

Ces trois camarades étaient aussi des militants politiques, tous trois adhérents au PCF où ils ont assumé d'importantes responsabilités. Tous les trois militaient ardemment pour faire vivre l'histoire sociale au sein de l'IHS-CGT de l'Aisne, dont ils étaient membres depuis sa création en 2004.

Roger ROUCOUX a d'ailleurs été le rédacteur d'un ouvrage sur l'histoire de la grève aux Aciéries et Laminoirs de Beautor (02) en 1952, ouvrage édité par l'IHS-CGT de l'Aisne.

Faire vivre l'histoire sociale

De courtes biographies rappellent leurs parcours militants, à l'entrée de chaque salle de réunion. Au-delà des responsabilités syndicales importantes dont ces trois camarades ont eu la charge, c'est leur engagement qui nous parle aujourd'hui. Ils ont eu à subir, eux et leur famille, la répression patronale à cause de leur activité syndicale, ils étaient issus d'un milieu ouvrier pétri par la lutte et la fraternité syndicale (familles de cheminots).

Ils avaient une conscience de classe aiguë doublée de la conviction que celle-ci devait être au service d'une organisation syndicale de masse. Tous trois partageaient la conviction profonde de la nécessité de s'adresser à tous les

salariés et de les faire agir à partir de leurs revendications, de faire participer les syndiqués à l'activité syndicale et pour les y aider de leur donner accès à l'information et à la formation.

Des convictions qu'ils ont mises en œuvre dans leurs responsabilités, Marcel CAILLE comme responsable à l'organisation au bureau confédéral, Roger ROUCOUX comme initiateur de l'activité syndicale en région et du CERESP (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales de Picardie) et Jean JAMESSE comme animateur de l'activité interprofessionnelle des retraités de l'Aisne.

Un repère historique bien utile dans une société marquée par le présentisme et l'immédiateté.

Gageons que ce combat syndical particulier qu'est l'histoire sociale trouvera écho dans d'autres départements de notre région !



Marcel CAILLE



Jean JAMESSE



Roger ROUCOUX

Marcel CAILLE (1921-2012) - Secrétaire Général de l'UD de l'Aisne en 1949 puis membre du Bureau Confédéral de 1955 à 1978. Auteur de deux livres « Les truands du patronat » et « L'assassin était chez Citroën ».

Jean JAMESSE (1936-2015) - Secrétaire de l'Union Syndicale des Retraités de 2001 à 2008 et membre du secrétariat de l'UD de 1998 à 2012.

Roger ROUCOUX (1926-2016) - Secrétaire Général de l'UD de l'Aisne de 1967 à 1971. Secrétaire du Comité Régional CGT de Picardie de 1971 à 1983.

En bref...

Une nouvelle journée de solidarité, c'est le souhait du gouvernement pour soit disant financer la prise en charge de la perte d'autonomie. Les 10 milliards d'euros nécessaires pourraient se trouver aisément au vu des coûts de la réforme de l'ISF (5 milliards d'euros), du CICE (27 milliards) des exonérations de cotisations sociales (35 milliards d'euros).

Mobilisation contre l'augmentation du temps de travail, à la ville de Beauvais, au CCAS et à la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Face à la volonté dès janvier dernier des trois collectivités de remettre en cause le temps de travail des agents. Le syndicat CGT du Beauvaisis a mis à jour les vraies raisons de ces mesures: « les collectivités ne veulent plus respecter les acquis sociaux, ne veulent plus accorder de jours fériés locaux. Pourquoi ? Pour obtenir de meilleures dotations de l'État, pour ne pas remplacer les départs à la retraite, pour limiter les heures supplémentaires. Tout bénéfice pour les finances des collectivités, rien pour les agents...».

Le syndicat CGT a organisé la **mobilisation des agents** :

- Organisation de nombreuses heures d'information syndicale.
- Piquets de grève avec une bonne participation des agents dans les différents services (techniques, administratifs, culturels..)
- Prises de postes retardées d'une heure.

- Multiple consultations des agents.

**Avec la CGT,
les personnels ont obtenu**

2 jours de congés supplémentaires pour reconnaissance de la pénibilité pour tous les agents de catégories C et B à horaires fixes ou annualisés.

Une 1/2 journée de congé supplémentaire pour tous les agents à partir de 37 ans (et non plus 40 ans) augmentée d'1/2 journée tous les 5 ans, soit 2,5 jours à partir de 57 ans (et non plus 60 ans) liée aussi au taux de pénibilité des emplois.

La mise en place d'une RTT « solidaire » pour les agents sur un cycle de travail de 35 ou 36h par semaine.

La ré-attribution de la journée du Maire ou de la Présidente.

Au cours de ces négociations, la CGT a également obtenu la garantie que le régime indemnitaire pour les catégories C, soit au moins égal (jamais inférieur) à 130 euros par mois.



Nul doute que cette action gagnante motivera les agents à voter CGT lors des élections professionnelles le 6 décembre prochain.

Les « 13 de Daunat » ont gagné face au groupe Norac

Une nouvelle fois cette lutte démontre l'utilité du syndicalisme CGT et de la solidarité



La grève avait démarré le 2 avril dernier. Dans cette usine d'environ 300 salariés, près de Laon qui fabrique des sandwichs et des salades.

Révoltés par des conditions de travail proches de l'esclavagisme, 11 des 13 salariés de l'équipe de nuit de nettoyage se sont mis en grève pour porter leurs revendications, suivis par d'autres salariés de production.

La direction a empêché l'amplification du mouvement, en mettant au repos forcé les salariés. Malgré cette manœuvre, le site a été bloqué 11 jours et 11 nuits par les camarades.

Un accord de fin de conflit est signé, une prime de 70 euros est gagnée pour les 300 salariés du site sans conditions pendant 3 mois, puis, soumis à critère sous contrôle de la DIRECCTE.

La direction revancharde a mis à pied à titre conservatoire les 13 salariés grévistes en vue de leur licenciement pour faute lourde. Scandalisé par cette décision, l'ensemble de la CGT s'est mobilisé. « Les 13 de Daunat » comme on les surnomme, ont reçu le soutien de la population, des salariés de l'entreprise en Picardie et au delà (Pas de Calais, Côte d'Armor...).

Cette mobilisation et cette solidarité ont permis de faire lever toutes les sanctions contre les « 13 de Daunat ». Elle a obligé la direction à engager des mesures urgentes pour améliorer les conditions de travail.

Le jeune syndicat CGT Daunat de Laon, fort de plusieurs dizaines d'adhérents, invite tous les salariés du groupe en France à s'organiser et à créer des syndicats CGT sur tous les sites pour porter leurs revendications.

**Soutenez les grévistes !
Les dons sont à adresser à : CGT
«Solidarité CGT Luttes 2018»
Service comptabilité
263, rue de Paris - 93100 Montreuil**

La CGT attentive aux futures évolutions de l'URSSAF

La séance d'installation du Conseil d'Administration de l'URSSAF Picardie a eu lieu le 26 janvier 2018.

La Présidente a commencé la séance par une brève allocution portant notamment sur les évolutions du recouvrement de cotisations des travailleurs indépendants, responsabilité qui était auparavant partagée avec le RSI.

La CGT a été la seule organisation à faire une déclaration : « Les missions confiées à notre branche recouvrement, répartition et contrôle sont une dimension fondamentale du service public de la Sécurité Sociale et doivent être en permanence améliorées et adaptées aux évolutions économiques et sociales.

Cela pose la question des moyens pour accomplir ces missions... nous avons besoin de moyens suffisants en personnels afin de permettre de faire face à l'ensemble de nos responsabilités, pour remplir dans des conditions optimales, les missions de la branche de recouvrement, répartition et contrôle, pour encore améliorer la qualité de service aux cotisants, comme pour renforcer les actions contre le travail illégal...

Cela ne paraît pas compatible avec les orientations affichées, notamment par la loi de programmation des finances publiques, avec une diminution de 10 à 15% des charges de gestion de la Sécurité sociale.

« Fonctionnement féodal de la société »

Par ailleurs, nous serons attentifs sur le fait que le financement de la Sécurité Sociale continue à reposer sur la cotisation sociale, émanation du salaire socialisé. L'affaiblissement des systèmes de Sécurité sociale, l'obsolescence programmée des services publics s'inscrivent dans le retour d'un fonctionnement féodal de la société, où les assurances et la charité se substituent aux solidarités. »

Lutte des cheminots, enjeu de maintien du service public !

Le processus parlementaire de la réforme suit son cours, les cheminots sont plus que jamais déterminés à lutter.

Après plus de vingt jours de grève, alors que le conflit dure depuis bientôt deux mois, les cheminots tiennent bon. Déterminés dans la lutte, ils le sont aussi dans les urnes.

En effet les organisations syndicales (CGT, UNSA ferroviaire, SUD Rail et CFDT) ont organisé du 14 au 22 mai une consultation des cheminots (appelée vot'action). 91068 cheminots ont participé (61%) et 94.97% se sont exprimés contre la réforme proposée. Ils restent convaincus que l'ouverture à la concurrence, le changement de statut juridique de l'entreprise et la fin du recrutement au statut en 2020 n'apportent rien à la situation économique de la SNCF.

La CGT cheminot propose, dans son projet « ensemble pour le fer » (disponible sur le site du comité régional) remis au gouvernement depuis début mars, une autre réforme. Seule une entreprise publique peut relever les défis de modernisation et de développement de l'activité ferroviaire tout en répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, énergétiques.

Face au résultat du vote des cheminots, le gouvernement et la direction de la SNCF doivent maintenant en tirer toutes les conclusions et répondre aux légitimes revendications des salariés. Après 2 bilatérales avec le Premier ministre, et les annonces sur la dette, les cheminots demandent l'ouverture de négociations tripartites (organisations syndicales, patronat, gouvernement) sur l'ensemble des autres revendications portées par les cheminots en grève.

Après le passage à l'assemblée nationale du texte de loi pour examen, le 29 mai s'ouvrait les débats sur la réforme ferroviaire au Sénat. Un rassemblement des organisations s'est tenu devant pour interpeller les sénateurs, d'une part sur la nocivité du texte proposé et surtout redire que la SNCF, entreprise de service public, doit demeurer un bien de la Nation au service des besoins des chargeurs et des usagers.

Malgré le vote du Sénat en faveur de la réforme ferroviaire, les cheminots restent mobilisés, ils veulent maintenir la pression sur le parcours parlementaire de la loi qui n'est pas terminé.



En Picardie, les cheminots ont tenu des Assemblées générales dans de nombreuses gares, des actions ponctuelles ont eu lieu, comme par exemple : Une opération escargot sur l'A29 (Villers-Bretonneux). Des opérations « péages gratuits » à Beauvais et Longueau. Un piquet de grève au technicentre de Tergnier. Une rencontre des cheminots de Longueau et Tergnier, villes marquées par l'histoire cheminote.

La solidarité a également joué avec l'organisation d'un pique-nique solidaire avec les cheminots de Beauvais et leur famille, au bord d'un étang à Herchies. La commune de Longueau a versé une subvention exceptionnelle pour la caisse de solidarité...

